

Faut-il appliquer une fiscalité différente pour les hommes et les femmes ?

→ ECONOMIE



Jeanne POULAIN est une jeune chercheur de l'université de Lorraine qui travaille au Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (Laboratoire BETA) » à Nancy. Les recherches des chercheurs de ce laboratoire sont riches et variées (finance, environnement, économie du droit etc.). Jeanne travaille sur la réduction des inégalités homme/femme au sein d'un couple en proposant un modèle de fiscalité sur le revenu différencié. Ses recherches sont essentiellement théoriques.

« Les inégalités sont néfastes pour l'économie, il faut favoriser les politiques publiques de réduction de ces inégalités. »

Selon l'Insee, les femmes du secteur privé gagnent en moyenne 16,8% de moins que les hommes en équivalent temps plein en France, en 2017. La même année, la différence du taux d'activité entre les hommes et les femmes est d'environ 10 points de pourcentage. De ces inégalités de salaire s'ajoute une inégalité dans la répartition des tâches domestiques au sein du couple.

Afin de réduire ces inégalités, l'Etat peut mettre en place des mesures en faveur des femmes. La fiscalité sur le revenu peut être l'un des moyens de redistribuer plus de richesses envers les femmes. Les inégalités entre hommes et femmes peuvent provenir de plusieurs sources. La culture et l'éducation peuvent déterminer les choix des individus sur leur carrière mais aussi sur leur choix de s'occuper des enfants par exemple. Elles peuvent également provenir d'un arbitrage au sein du couple et du pouvoir de négociation qu'a la femme dans le ménage. Il existe

des mesures telles que les congés paternités, les quotas dans les entreprises, les services de gardiennage des enfants qui tendent à réduire ces inégalités. L'Etat peut également utiliser la redistribution via la taxation afin de pallier ces inégalités. La fiscalité sur le revenu n'est pas différenciée entre les hommes et les femmes. La fiscalité différenciée entre homme et femme permettrait une double redistribution : une redistribution des plus riches vers plus les pauvres mais aussi une redistribution des hommes vers les femmes par exemple.

Afin de valider ou non la mise en place d'une fiscalité différente entre homme et femme et mesurer les impacts, elle utilise des équations complexes. Jeanne crée des modèles en tenant compte du budget de l'état, du genre homme/femme et en entrant des variables différentes tels que le salaire, le taux d'activité, le temps passé en charge ménage et en garde d'enfant...

Objectifs et/ou applications

- L'objectif de cette thèse est de savoir si la fiscalité devrait être différente entre hommes et femmes.
- Quels seraient les taux d'imposition appliqués ?
- Quel impact une telle mesure aurait sur l'éducation des enfants.